

Communes de Reconvilier et de Loveresse



## **Pollution des sols liée aux activités des usines métallurgiques**

Séance d'information des propriétaires fonciers concernés  
Reconvilier, 24 août 2018

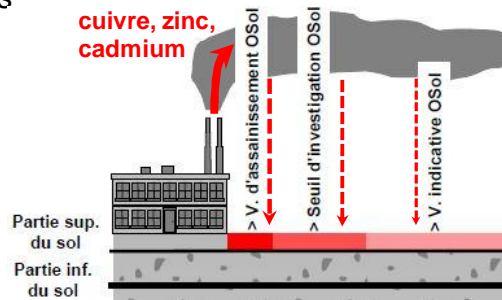
Jacques Ganguin, Martine Docourt, Olivier Kissling

## **Introduction**

- Pollution des sols par des métaux lourds (cuivre, zinc, cadmium)
- Investigations et assainissements nécessaires, mais pas urgents (autres sites d'actualité: Dornach/SO et Grossgrundkanal/VS)
- Démarche prévue en étroite collaboration avec les Municipalités de Reconvilier et de Loveresse, information régulière et transparente des propriétaires fonciers concernés.
- Assainissements: élimination des terres polluées, remplacement par des matériaux terreux propres.

## Historique de la pollution

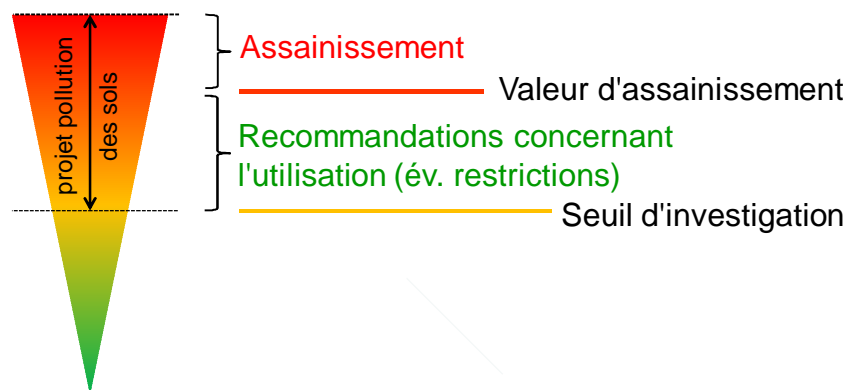
- Pollution liée aux activités de l'entreprise «Boillat» depuis env. 1850
- Emissions des polluants sous forme de poussières par les cheminées puis précipitation par voie aérienne dans les alentours



3

OED Office des eaux et des déchets

## Taux de pollution du sol



4

OED Office des eaux et des déchets

## Connaissances actuelles

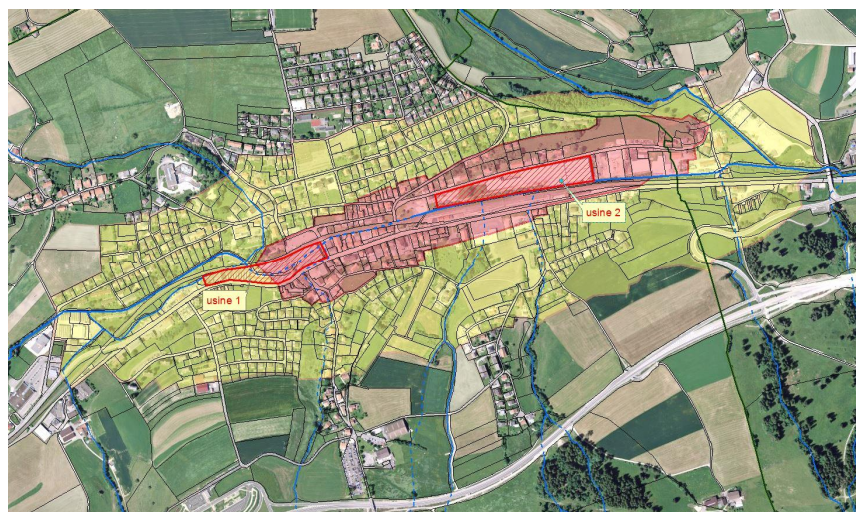
Parcelles concernées par la pollution



	Dépassement du seuil d'investigation	Dépassement de la valeur d'assainissement
Nombre de parcelles	env. 540	env. 130
Surface	env. 83 ha	env. 24 ha

Les polluants sont présents généralement entre 0 et 5 cm de profondeur (quelquefois jusqu'à 20 cm)

## Connaissances actuelles



## Projet d'investigation technique

- Investigation technique des sols pollués par un bureau spécialisé
  - analyses d'échantillons de sol prélevés sur toutes les parcelles concernées
  - cartographie précise de la pollution des sols
  - saisie et gestion des données nécessaires à l'élaboration d'un projet d'assainissement
- Communication régulière des autorités municipales et des propriétaires fonciers concernés par l'OED
  - séances d'information
  - mise à disposition d'informations pertinentes sur le site internet de l'OED etc.



## Analyses d'échantillons de sols

- Organisation
  - Le nombre d'échantillons par parcelle sera déterminé selon les données du formulaire transmis et/ou l'étude de photos aériennes (en général 1 échantillon par parcelle).
  - Le bureau d'experts informera les habitant-e-s sur sa venue pour la réalisation de l'échantillonnage
- Echantillonnage
  - Petits forages (env. 10 par échantillon) sur les surfaces de sol
  - Ne cause aucun dégât sur la parcelle



## Rôles et responsabilités

- L'**OED** en tant qu'autorité compétente
  - organise, coordonne et préfinance l'investigation technique
  - approuve les démarches, évalue les résultats, prend position, définit la suite des mesures
- Les **Municipalités de Reconvilier et de Loveresse** sont
  - partenaires et lien important entre la population concernée (propriétaires fonciers) et l'OED
- Les **propriétaires fonciers** seront
  - informés préalablement des mesures prévues sur leur parcelles, afin qu'ils acceptent de leur plein gré les interventions prévues



## Calendrier prévisionnel

- Août à octobre 2018
  - attribution du mandat
  - préparation de l'investigation technique (étude des questionnaires, contact avec habitant-e-s)
- Octobre à juin/septembre 2019
  - Investigations des parcelles par le bureau spécialisé
  - traitement et synthèse des données, représentation graphique des résultats
  - séance d'information n° 2 (autorités municipales, population)

→ *Calendrier dépendra fortement des conditions météorologiques de l'automne/hiver 2018/2019*



## Prise en charge des coûts

- L'investigation technique sera préfinancée par l'OED
- L'entreprise à l'origine de la pollution ne pouvant être poursuivie, les coûts lui incombant seront pris en charge par l'OED (coûts de défaillance)
- L'OED fera une demande auprès de l'OFEV afin de toucher des indemnités fédérales
- Ni les Municipalités de Reconvilier et de Loveresse ni les propriétaires fonciers concernés seront mis à contribution dans le cadre de l'investigation technique



## Hygiène et sécurité

- L'investigation technique sera réalisée avec le soutien du Laboratoire cantonal, section Sécurité de l'environnement



### **Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale**

Laboratoire cantonal

Muesmattstrasse 19

3012 Berne

Tél. +41 31 633 11 11

info.kl@gef.be.ch

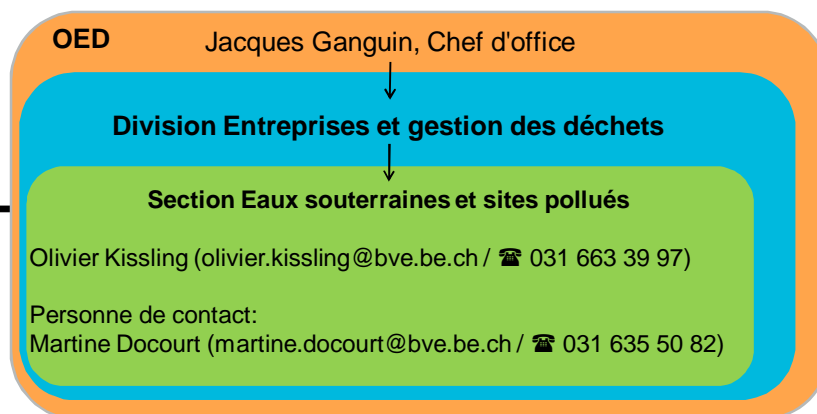
[https://www.gef.be.ch/gef/fr/index/direktion/organisation/kl/ueber\\_uns.html](https://www.gef.be.ch/gef/fr/index/direktion/organisation/kl/ueber_uns.html)

## Questionnaire concernant les parcelles



- Outil précieux pour l'investigation des sol (coordonnées et utilisation actuelle).
- PPE ou autres copropriétés peuvent rendre un seul formulaire par parcelle.
- Merci de le transmettre le plus rapidement possible.
- Réponses individuelles aux questions à l'issue de la présentation

## Organisation au sein de l'OED



Informations concernant les sites pollués en général et le projet sols pollués à Reconvilier et à Loveresse en particulier:

<https://www.bve.be.ch/bve/fr/index/umwelt/umwelt/altlasten.html>

